

V.

RAPPORT von der LANCKEN, AOUT 1917-JANVIER 1918 (1) :

...Selon l'intention de M. le Gouverneur Général, on établira d'après les travaux de la « Hauptkommission » un plan général pour la garantie de nos futurs intérêts en Belgique, plan envisageant toutes les possibilités.

A la première séance de la « Hauptkommission », on discuta les propositions du président concernant la méthode et le plan de travail. On décida en principe, que toutes les questions seraient traitées d'après la classification : revendications maximum, revendications minimum et revendications éventuelles « Maximalforderungen », « Minimalforderungen », « Eventualforderungen »). Ainsi, il est tenu compte de *toutes les éventualités qui peuvent résulter de la situation militaire et politique* (2).

\* \* \*

Rapport HURT, du début de 1918 (2) :

« On ne peut pas se laisser tromper par le fait que, petit à petit, chez un nombre croissant de Belges, l'aversion de l'Allemagne paraît un peu diminuer, et qu'on semble y « avoir retrouvé leur cœur flamand ou allemand »...

Ma ferme conviction, exprimée déjà à plusieurs reprises, est que, si nous abandonnons le pouvoir politique en Belgique, ce pays redeviendra aussitôt le foyer de toutes les intrigues anti-allemandes, que l'Angleterre et la France y prendront de nouveau le dessus, et feront de la Belgique leur instrument sans volonté. Toutes les stipulations dans le traité de paix n'y changeraient rien, car en Belgique on s'entend magistralement à se jouer de lois n'existant que sur papier, tout en prononçant des phrases ronflantes. »

\* \* \*

RAPPORT N° 9 SUR LA « FLAMENPOLITIK », SIGNE PAR SCHAIBLE (3) :

(16 août-15 septembre 1918.)

« ...On est parvenu maintenant, à la suite de longues entrevues et discussions avec les Flamands en vue, à ramener, pour le moment, un peu de calme. Il est cependant de notre devoir de faire remarquer qu'il n'est pas impossible, si l'on prononçait encore des paroles défavorables pour les activistes, que le Conseil de Flandre se laisse aller à un acte de désespoir, en ce sens qu'il se dissoudrait en lançant une protestation insensée quelconque, peut-être à l'Entente ou à l'Angleterre, contre la trahison de la part de l'Allemagne. Une action pareille serait évidemment étouffée de notre côté par la censure, mais la nouvelle en parviendrait néanmoins bien vite d'une façon ou de l'autre à l'étranger. Et il n'est pas nécessaire, je crois, de m'étendre sur ce qu'une action pareille a d'inopportun pour nous en ce moment. Par conséquent, un prudent ménagement de l'activisme flamand, que nous avons d'ailleurs favorisé jusqu'ici par tous les moyens, doit être conseillé de façon pressante... Le contre-coup défavorable de la situation politique en Allemagne sur l'activisme flamand, n'a eu, au reste, aucun retentissement défavorable sur le développement ultérieur

(1) RUDIGER, *Flamenpolitik*, p. 81.

(2) IDEM, *ibid.*, p. 81.

(3) IDEM, *ibid.*, p. 86.

du mouvement flamand comme tel. Au contraire, on peut même constater, qu'en vertu du sentiment que les pourparlers de paix sont très proches, il se produit un rapprochement; d'une part entre les Jeunes-Flamands et les Unionistes, par une atténuation du programme des premiers, d'autre part également entre les Unionistes et les Passivistes, car les passivistes se disent tout naturellement que les prochains pourparlers de paix fourniront l'occasion la plus opportune de réaliser les désirs flamands d'autonomie. De ceci découle tout naturellement la conviction qu'une union entre tous les flamingants est nécessaire. **Mais que ce flamingantisme, c'est-à-dire le mouvement comme tel, ait puissamment gagné en profondeur et en étendue pendant l'occupation, voilà ce qui a déjà été exposé plusieurs fois, et, en dernier lieu, dans mon dernier rapport administratif. Les causes de ce progrès sont dues à l'absence de l'influence française, au travail unilatéral des journaux, qui, naturellement, sous notre occupation ne pouvaient écrire que dans un seul sens, à la propagande flamande favorisée par nous, à la force de propagande des institutions créées par nous, telles la séparation administrative, l'Université flamande de Gand, l'organisation de ministères flamands, etc.** D'après ceci, selon toute probabilité, le développement se fera à l'avenir dans ce sens, les activistes, en se dégageant assez bien de l'Allemagne, cherchent le contact avec les passivistes, afin de se trouver ensemble et avec le maximum de force lors de la conclusion de la paix, et de pouvoir obtenir ainsi le plus possible. Si la situation militaire et politique ne s'améliore pas pour l'Allemagne, nous ne parviendrons pas à empêcher ce développement; de toute façon, il restera cependant de notre grand intérêt de sauver, en cette situation défavorable, ce qui peut être sauvé dans notre intérêt politique. Ceci ne peut toutefois se faire, que si nous n'abandonnons pas tout simplement les Flamands au gouvernement belge et à l'Entente. C'est ce qui peut être conclu, comme étant notre dessein, du discours de M. von Payer. Il faudrait au contraire, après comme avant, mais particulièrement aussi lors de la conclusion de la paix, que nous défendions les justes revendications des Flamands, et au moins le maintien des réalités positives, à caractère politique flamand, créées par nous, comme l'Université flamande de Gand, la séparation administrative, etc. L'énergie avec laquelle nous pourrions faire ceci lors de la conclusion de la paix, doit naturellement dépendre de notre situation militaire et politique à ce moment-là... Mais si, lors de la conclusion de la paix nous défendons, ne fût-ce que sous la forme de vœux platoniques, les revendications des Flamands, il nous restera toujours l'avantage, que l'Allemagne aura été la puissance qui fut la première à défendre la cause flamande : **de cette façon, il restera toujours au pays une fraction de politiciens, qui, tout en n'agissant pas par reconnaissance envers l'Allemagne, attendent néanmoins d'elle de la compréhension et du soutien pour leurs intérêts. Et de ce fait, ils seront enclins à la germanophilie.** Mais que le gouvernement flamand, avec ses exigences d'indépendance politique, l'emportera sous une forme quelconque dans un temps plus ou moins long, voilà ce qui apparaît comme une certitude à tous ceux qui, pendant l'occupation, se sont occupés d'une façon plus spéciale du problème flamand. »

\*  
\*  
\*

## RAPPORT ALLEMAND SUR LA POLITIQUE FLAMANDE

du 10 au 15 OCTOBRE 1918 (1).

### RAPPORT N° 11.

Les dirigeants voyaient clairement qu'en cas de retour du gouvernement belge, ils devraient quitter le pays, mais ils n'apercevaient cette éventualité que dans un lointain avenir. Ce n'est que lorsque la prise d'OSTENDE et de BRUGES fut connue et que GAND aussi fut mis à portée des opérations militaires, que les Flamands, qui s'étaient politiquement mis en avant, montrèrent une inquiétude immédiate et insistèrent pour quitter le pays.

(1) RUDIGER, *Flamenpolitik*, p. 99.

## SEPTIÈME PARTIE

### ANNEXE

# Pièces Allemandes

---

Les documents que nous publions dans cette septième partie n'appartiennent pas au Conseil de Flandre. La plupart ont déjà été publiés.

Ce sont des pièces allemandes qui ne furent pas connues — tout au moins officiellement — du Conseil de Flandre.

Elles présentent un intérêt tout à fait primordial au point de vue de l'étude du mouvement activiste en Belgique; c'est pourquoi nous avons estimé qu'il était indispensable de les publier dans ce travail.

Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre en Belgique

---

**LES ARCHIVES**  
DU  
**CONSEIL DE FLANDRE**  
(RAAD VAN VLAANDEREN)

PUBLIÉES PAR LA  
**LIGUE NATIONALE POUR L'UNITÉ BELGE**



BRUXELLES  
ANC. ÉTABL. D'IMPR. TH. DEWARICHET  
RUE DU BOIS-SAUVAGE, 16